



**SECTION D : CHOIX DE COURS – Indiquez vos 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> choix en ordre de préférence**

- Ces sessions sont comprises dans les frais d'inscription, à l'exception du cours de base sur la colposcopie.
- Les places pour chacune des sessions sont très limitées. La pré-inscription est obligatoire pour toutes les sessions.
- Si vous ne faites aucun choix, la SOGC ne vous affectera à aucune session. Reportez-vous au programme préliminaire pour connaître le code de chacune des sessions.

COLLOQUE DU PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LA SANTÉ DES FEMMES - Le mercredi 2 juin (journée complète).....  Oui  OUI  Non

SCC - Cours de base sur la colposcopie - Le mercredi 2 juin (journée complète).... \_\_\_\_\_ N<sup>bre</sup> de participants..... 100 \$ / personne  
(Inscription limitée à 45 participants. Les participants doivent être inscrits au programme complet de l'ACA pour y participer).

COURS DE PERFECTIONNEMENT - (Séance d'une journée) - Le jeudi 3 juin..... CP: 1 ou 2  
Choix 1 : \_\_\_\_\_  
Choix 2 : \_\_\_\_\_

COURS DE PERFECTIONNEMENT - (Séance d'une demi-journée) - Le jeudi 3 juin... CP séance en matinée : 3, 4\*, 5, 6, 7, 8, 9, 11 ou 12 ET CP séance en après-midi : 3A\*, 4A, 5A, 13, 14, 15, 16, 18 ou 19  
\* session réservée aux obs.-gyn. (3A et 4A)  
Choix 1 : \_\_\_\_\_ Choix 1 : \_\_\_\_\_  
Choix 2 : \_\_\_\_\_ Choix 2 : \_\_\_\_\_  
Choix 3 : \_\_\_\_\_ Choix 3 : \_\_\_\_\_

PROGRAMME DE SOUS-SPÉCIALITÉ (2 heures) - Le jeudi 3 juin  
ou  
SS: 1 ou 2  
Choix 1 : \_\_\_\_\_  
Choix 2 : \_\_\_\_\_

PRATIQUE OPTIMALE A - Le vendredi 4 juin..... POOG A : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12  
Choix 1 : \_\_\_\_\_  
Choix 2 : \_\_\_\_\_  
Choix 3 : \_\_\_\_\_

PRATIQUE OPTIMALE B - Le samedi 5 juin ..... POOG B : 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 ou 24  
Choix 1 : \_\_\_\_\_  
Choix 2 : \_\_\_\_\_  
Choix 3 : \_\_\_\_\_

**SECTION E : PROGRAMME SOCIAL**

Réception du Programme international pour la santé des femmes - Le mercredi 2 juin .. \_\_\_\_\_ N<sup>bre</sup> de participants..... 0 \$

Événement spécial mettant en vedette le groupe « Lost Fingers » - Le vendredi 4 juin .. \_\_\_\_\_ N<sup>bre</sup> de participants..... 150 \$ / personne

Soirée de divertissement des résidents - Le samedi 5 juin ..... \_\_\_\_\_ N<sup>bre</sup> de participants..... 0 \$ PPPR, membres débutants, étudiants en médecine  
\_\_\_\_\_ N<sup>bre</sup> de participants..... 15 \$ autres membres et non-membres

**SECTION F : TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION**

Total des frais d'inscription pour le programme scientifique (voir sections C et D) ..... Frais d'inscription : \_\_\_\_\_ \$

**RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT** – Veuillez ajouter la TVQ (7,5 %) aux frais d'inscription au programme scientifique SEULEMENT (voir sections C et D) ..... TVQ : \_\_\_\_\_ \$

Total des frais d'inscription pour le programme social (voir section E)..... Frais d'inscription : \_\_\_\_\_ \$

TOTAL DES SECTIONS C, D ET E..... Frais d'inscription : \_\_\_\_\_ \$

Politique d'annulation et de remboursement

La TPS est incluse dans les frais d'inscription (N<sup>o</sup> TPS 10809 9045 RT0001)

**Programme scientifique** - La totalité des frais d'inscription sera remboursée si un avis d'annulation écrit nous parvient au plus tard le vendredi 30 avril 2010. Pour les avis d'annulation reçus entre le 30 avril et le 21 mai, 75 % des frais d'inscription seront remboursés. Aucun remboursement ne sera accordé pour les annulations effectuées le samedi 22 mai 2010 ou par la suite. **Programme social** – La totalité des frais d'inscription sera remboursée si un avis d'annulation écrit nous parvient au plus tard le vendredi 30 avril 2010. Aucun remboursement ne sera accordé pour les annulations effectuées après le 1<sup>er</sup> mai 2010.

**SECTION G : MODE DE PAIEMENT – LE PAIEMENT DOIT ACCOMPAGNER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Chèque (libellé à l'ordre de la SOGC)     Visa     MasterCard

N<sup>o</sup> de carte : \_\_\_\_\_ Date d'exp. : \_\_\_\_\_ Montant total : \_\_\_\_\_ \$

Nom du titulaire de la carte : \_\_\_\_\_ Signature du titulaire de la carte : \_\_\_\_\_